

Association

APPRENDRE POUR VIVRE MIEUX

ORIGINE – CREATION

Extrait du document rédigé par le Président fondateur, Gabriel Nozière,

(L'intégralité du texte sera communiquée sur simple demande à l'adresse mél de l'association)

En juillet 1993, j'adhérais, en tant qu'Expert construction à la retraite, à l'ONG AGIR dont le siège est à Paris. En Octobre, je fus envoyé en mission au Burkina Faso afin d'assister une ONG africaine "SAHEL SOLIDARITE " dans la construction d'une école à Bokin, gros village de brousse, à 95 km de piste de Ouagadougou.

(...)

Au cours de ce séjour, j'ai pu me rendre compte des difficultés que rencontrait, à l'époque, ce pays, particulièrement pour assurer Santé et Instruction à ses habitants. Dans la province du Passoré où je travaillais, il y avait alors un médecin pour 250 000 voire 300 000 habitants et plus de 70 % des enfants n'étaient pas scolarisés.

(...)

Fin 1996, afin de réduire mes frais d'hébergement, je pris pension dans un petit hôtel situé dans le quartier Saint Léon habité par des familles à très faibles revenus. C'est ainsi que pendant deux ans, je rencontrais dans une ruelle proche un enfant de 12 à 13 ans vendant de "petites marchandises" telles que savons, brosse à dents, mouchoirs en papier, cigarette à l'unité... et autres. Il travaillait pour le compte de son grand frère qui, en paiement, lui procurait à manger au milieu de la journée. De temps en temps, il m'arrivait de lui donner des journaux venus de France en raison de la pénurie de papier d'emballage à cette époque.

En décembre 1998, je constatais que l'enfant s'attardait à lire quelques phrases sur les journaux qui lui étaient donnés. Interrogé, il m'apprit qu'il avait obtenu son certificat d'études à l'école de Boulsin, son village. Il avait dû alors rejoindre son grand frère à Ouaga, afin de ne plus être à la charge de sa famille très pauvre. Il était évident que ses perspectives d'avenir s'avéraient être des plus réduites à la vue des difficultés que rencontrait pour survivre son frère aîné dont il dépendait. Sa bonne éducation, son ouverture d'esprit, son désir de lecture m'encouragèrent à rechercher dans quelle condition je pouvais lui faire poursuivre ses études.

(...)

Après négociation, le lycée privé Newton 1•' situé au centre ville, accepta mon petit protégé. Il me fallut, dans un temps très court, acheter les fournitures nécessaires y compris six ou sept livres. Bien qu'ayant consulté plusieurs librairies et boutiques de rue, je ne trouvais qu'un seul livre ! A la suite d'un conseil avisé, je me rendis à la librairie Jeunesse d'Afrique pour rencontrer la directrice Soeur Marie Passah. Elle put rapidement obtenir les ouvrages manquants. Par la suite, elle portera intérêt à la scolarité d'Emmanuel et le soutiendra dans ses études pendant plusieurs années. Bien qu'ayant quitté l'école primaire depuis trois ans, il arriva, en travaillant beaucoup, à suivre les cours de 6e et sera, à la fin de l'année, admis en 5e.(...) je décidais de l'inscrire dans un autre collège afin qu'il fasse sa 5e dans de meilleures conditions. Recherches de renseignements. Le collège qui obtenait les meilleurs résultats était le collège de La Salle, tenu par les Frères des Écoles chrétiennes, dont le nombre d'élèves par classe était strictement limité à 50. (...). La classe de 5e était complète et j'essuyais un ferme refus. Après une heure dix de négociations, après avoir insisté et répété souvent : « Donnez lui une chance... » j'obtins l'accord du directeur, le Frère Désiré, sous réserve toutefois que l'enfant ait des résultats dans les deux premiers mois... Un accord fut passé avec une cantine publique au centre ville où il put s'alimenter convenablement à midi. Le 15 septembre 1999 il rejoignit donc le Collège de La

Salle. Il y poursuivra, avec réussite, pendant trois ans, ses études jusqu'à l'obtention du brevet élémentaire en Juillet 2002. Soeur Marie Passah supervisa son travail, lui donna tous les mois un livre à lire et se chargea pour moi d'effectuer le règlement des fournitures, frais de scolarité, cantine et autre. Elle sera pour Emmanuel, pendant plusieurs années, une mère attentionnée.

Naissance de l'Association

(...) Les cours de technique bâtiment donnés aux artisans en 1993 lors de mon séjour, l'entretien sur "La France" avec les collégiens de Bokin, les enfants illettrés qui, dans les quartiers pauvres, s'attachaient à mes basques, les connaissances acquises sur la vie des familles ainsi que les études, en bonne voie, d'Emmanuel m'amènèrent, fin 1999, à envisager la création d'une Association dont l'objectif serait la prise en charge des frais de scolarité d'enfants choisis parmi les plus défavorisés. Cette aide s'adresserait à des enfants de toutes confessions afin qu'ils puissent avoir accès à l'instruction dans des écoles ouvertes à tous et, éventuellement, de soutenir des actions éducatives et des projets d'insertion.

En décembre 99, à Ouaga, je soumis mon projet au frère Désiré, directeur du collège de La Salle, au père Yves André aumônier des étudiants ainsi qu'à Soeur Marie. Ils approuvèrent cette intention et les modalités, de mise en place. Le 25 mars 2000, étaient déposés en préfecture les statuts de cette association qui prit le nom, très évocateur, d' APPRENDRE POUR VIVRE MIEUX. Ces statuts avaient été élaborés avec le concours de Me Nathalie Prégumbeau avocate à Limoges et au cours d'entretiens avec une podologue, Françoise Gendre, rencontrée deux fois à Paris. Elle avait acquis, au cours de deux longs séjours au Burkina, une expérience de la vie en brousse et était désireuse de s'impliquer dans cette association. Début Juin, ces deux collaboratrices furent volontaires pour m'accompagner au Burkina. Ce 13e voyage n'avait d'autre but pour moi que celui d'établir les bases du fonctionnement de notre Association. Il s'agissait de rechercher, in situ, des collaborateurs burkinabés qui acceptent de superviser, dans un secteur défini, la scolarité des enfants à qui

l'Association accorderait son aide par souscriptions de parrainages, Nous devons frapper aux bonnes portes et agir rapidement pour que les enfants retenus puissent être inscrits, au plutôt, dans des établissements afin de bénéficier de la rentrée scolaire d'octobre.

Après divers déplacements, recherches, renseignements recueillis, contacts avec des personnes, cinq secteurs d'activité furent retenus:

- La ville de Ouagadougou

- Un village de brousse en l'occurrence Bokin où j'avais travaillé.

- Une banlieue de la ville de Bobo Dioulasso.

- Un lycée technique, le lycée Gabriel Taborin à Saaba situé à 13 km de Ouaga. - Un lycée agricole à Nanoro situé à près de 80 km.

Ces secteurs furent déterminés en raison des personnes de bonne volonté rencontrées, partageant notre philosophie, acceptant d'apporter bénévolement leur aide et leur soutien à des enfants de confessions diverses et s'engageant à tenir informée l'Association du déroulement de leur scolarité.

(...)

Rentré en France, la structure africaine ayant été mise en place, je m'appliquais, sans relâche, à rencontrer parents, amis et relations pour trouver des adhérents en vue de la souscription d'un maximum de parrainages et constituer un bureau.

En Janvier 2001, mon frère André et ma belle soeur Michèle, intéressés par la création de cette

Association, m'accompagnèrent au Burkina. ...

Au retour d'Afrique, il fut décidé d'inclure dans la gestion de l'APVM l'action semblable que menaient, à titre personnel, au Liban, André et Michèle. Il s'agissait, en collaboration avec l'Association Dar Al Amal, à Beyrouth, d'assurer un soutien scolaire à des jeunes filles voire d'apporter une aide à des jeunes femmes en difficultés..

(...)

Le train était maintenant sur les rails et ne demandait qu'à avancer (...)